

M. EL YAZAMI PARTICIPE À UNE CONFÉRENCE SUR LES DROITS DE L'HOMME AU MAROC À L'IMA

M. Driss El Yazami a participé le dimanche 12 octobre à Paris à une conférence sur «Les droits de l'Homme au Maroc», organisée par l'Institut du monde arabe (IMA) en partenariat avec le CNDH, dans le cadre de la grande manifestation de l'IMA 'Le Maroc contemporain'. Intervenant à cette occasion, M. El Yazami a souligné que le Maroc poursuit avec détermination le processus de réformes et de mise en place du cadre juridique visant la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives aux droits de l'Homme. Ajoutant que 'l'élaboration des lois organiques et du cadre juridique pour la mise en œuvre de la Constitution doit prendre le temps nécessaire, compte tenu de l'esprit consensuel et de concertation qui préside à ces réformes'. Cette rencontre a été marquée par la participation de M. Michel Tubiana, président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), et M. Karim Lahidji, président de la fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH).

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RELATIONS MAROCO-AFRICAINES

Le président du CNDH, M. Driss El Yazami a pris part le vendredi 3 octobre à Rabat aux travaux de la journée d'étude sur 'Les relations maroco-africaines' organisée par le Centre Jacques Berque pour les sciences sociales et le Centre des études Sahariennes, en partenariat avec le CNDH et la Fondation allemande Conrad Adenauer. La rencontre a été l'occasion de débattre des relations maroco-africaines à partir d'axes relatifs à la diplomatie marocaine en Afrique, les intérêts africains au Maroc ainsi que la politique d'immigration au Maroc. A ce propos, M. El Yazami a rappelé le lancement depuis une année de la nouvelle politique d'immigration du Maroc basée essentiellement sur l'intégration des immigrés. Il a précisé que cette politique qui se présente dans un contexte économique difficile nécessite une réflexion à propos de la question de l'emploi et de l'éducation. Il a également appelé à faire des immigrés africains résidents au Maroc de véritables citoyens.

DROITS DE L'HOMME EN PALESTINE : RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU RÉSEAU ARABE DES INDH

Le Secrétaire général du CNDH, M. Mohamed Essabbar et Mme Houria Esslami, membre du Conseil, ont pris part le 1^{er} octobre au Caire, à une réunion extraordinaire du réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH). La réunion a été consacrée à l'analyse juridique des violations graves des droits de l'Homme dont est victime le peuple palestinien et à l'élaboration d'un plan d'action visant à appuyer et protéger ce peuple sur la base des mécanismes juridiques internationaux.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 Conseil national des droits de l'Homme

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LES NATIONS UNIES ET LES MÉCANISMES RÉGIONAUX DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Le CNDH, représenté par M. Khalid Ramli, chef de service de la coopération bilatérale à la Direction des relations extérieures et de la coopération, a pris part les 8 et 9 octobre à Genève, aux travaux de l'atelier sur 'Le renforcement de la coopération entre les Nations unies et les mécanismes régionaux de promotion et de protection des droits de l'Homme'. Organisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies, cet atelier s'est assigné comme objectif de formuler des propositions concrètes à même de renforcer la coopération entre l'ONU et les mécanismes régionaux des droits de l'Homme dans la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels dont ceux des personnes en situation de handicap et des femmes. Lors de sa participation, le CNDH a présenté ses contributions en matière de mise en œuvre des droits des personnes en situation de handicap, notamment sa participation à la campagne nationale sur l'autisme et au dialogue interactif du Conseil des droits de l'Homme relatif aux personnes en situation de handicap. M. Ramli a rappelé que le CNDH veille à intégrer la question du handicap dans l'ensemble de ses rapports, avis et mémorandums.

MAROC-UNION EUROPÉENNE : 8^{ÈME} RÉUNION DU SOUS-COMITÉ "DROITS DE L'HOMME, DÉMOCRATISATION ET GOUVERNANCE"

M. Mourad Errarhib, directeur des relations extérieures et de la coopération, a représenté le CNDH à la 8^{ème} réunion du sous-comité "droits de l'Homme, démocratisation et gouvernance" organisée le 9 octobre. Les travaux de la réunion qui s'inscrit dans le cadre du dialogue politique régulier entre Rabat et Bruxelles, a abordé plusieurs questions relatives aux droits de l'Homme, et à la démocratie et l'Etat de droit au Maroc et au sein de l'UE. Dans ce contexte, la délégation marocaine a présenté les multiples avancées réalisées par le Royaume notamment en matière de mise en œuvre de la nouvelle Constitution, de réforme de la justice, de réforme pénitentiaire, de promotion de l'égalité Homme-Femme, des libertés fondamentales et de la politique marocaine en matière migratoire.

LUTTE CONTRE LE SIDA : POUR UNE NOUVELLE APPROCHE DES USAGES DE DROGUES FONDÉE SUR LA SANTÉ ET LES DROITS HUMAINS

En coopération avec le CNDH, l'association de lutte contre le Sida (ALCS) a organisé le jeudi 9 octobre à Rabat, une rencontre nationale sur le thème « Plaidoyer pour une nouvelle approche des usages de drogues fondée sur la santé et les droits humains ». L'objectif de cette rencontre était d'élaborer un plan de plaidoyer visant la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière des droits de l'Homme et Sida notamment auprès des usagers de drogues. La rencontre qui s'est articulée autour de 3 panels, a abordé les axes suivants : 'Droit humains et droit à la santé des personnes usagers de drogue', 'Etat des lieux en matière de politique de réduction de risques auprès des personnes usagers de drogue et droit humains dans le monde', et 'Les violations des droits humains des personnes usagers de drogue'.

FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME : RENCONTRE AVEC LES ONG

Dans le cadre de la préparation du Forum mondial des droits de l'Homme qui aura lieu à Marrakech du 27 au 30 novembre prochain, la délégation interministérielle des droits de l'Homme et le CNDH ont organisé le samedi 11 octobre à Rabat une rencontre avec la société civile. Plus de 300 personnes représentant environ 110 associations ont pris part à cette rencontre pour débattre des différents axes du programme du FMDH qui sera marqué par l'organisation d'une quarantaine de forum thématiques.

ACCUEIL DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION MAROCAINE DES DROITS DE L'HOMME

M. Mohamed Essabar a accueilli le vendredi 3 octobre au siège du CNDH, des membres du bureau central de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH). La réunion qui a été tenue suite à une demande de l'AMDH a abordé la question de l'interdiction des dernières activités publiques de l'association. Le Secrétaire général a rappelé la position du CNDH relative à la liberté d'expression, d'organisation, de protestation et de manifestation pacifique conformément à la législation nationale et les droits garantis par les conventions internationales.

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

IES Abroad (8 octobre 2014) : M. Doulkifel, chargé de mission à la direction de promotion des droits de l'Homme et M. Abdelghani Berdi, cadre à la direction de la communication, ont accueilli une délégation d'étudiants américains en séjour au Maroc dans le cadre d'un programme culturel organisé par IES Abroad (section Maroc). Les étudiants ont pu prendre connaissance de l'évolution historique de l'institution, ses missions, sa composition, ses programmes, ses mémorandums, avis et études...

CRDH

FÈS- MEKNÈS

LES CLUBS DE LA CITOYENNETÉ À L'HONNEUR

La CRDH de Fès Meknès a organisé les 30 septembre et 2 octobre à Fès, Meknès et Al Hoceima, des rencontres avec les Académies régionales d'éducation et de formation partenaires pour la préparation de la première rencontre nationale des clubs des droits de l'Homme et de la citoyenneté, qui sera organisée dans le cadre du Forum mondial des droits de l'Homme qui se tiendra à Marrakech en novembre prochain. En effet, des rencontres avec les comités de pilotage chargés de la mise en œuvre des conventions signées entre le CNDH et les Académies régionales des régions de Fès-Boulmane, Meknès-Tafilalet, Taza-Al Hoceima-Taounate, ont été tenues pour discuter des différentes modalités de la participation à l'évènement de Marrakech.